

Ecole Primaire Yvon BOURREL
VENDEGIES SUR ECAILLON.

Compte-rendu - CONSEIL D'ECOLE – Lundi 6 novembre 2023.
--

Présentation des membres du conseil d'école.

Equipe pédagogique :

Mme Montois, Mme Ostrowski, Mme Posko, Mme Defrance, M. Falleur, M. Moyaux,
M. Coget, M. Servoin

Municipalités :

M. Faure, Mme Gilleron (Vendegies)
Mme Desombreux, Mme Gérardaux (Sommaing)

DDEN : Mme Lesne

Parents : Mme Mereau, M. Godin, Mme Ghislain, Mme Dieu, Mme Reverberi,
Mme Teerlinck, Mme Carion, Mme Hooge, M. Geneau, M. Bernier

Excusée : Mme Dauchez

- **Elections des Parents d'Elèves au Conseil d'Ecole.**

Cette année, 1 liste de parents était établie, concernant ces élections.

Signalons le taux de participation à ces élections de parents d'élèves : 69,14 %

Nous avions cette année :

175 électeurs inscrits

121 votants

106 suffrages exprimés (15 bulletins nuls)

Rappelons que suite à la proposition faite en conseil d'école au mois d'octobre 2019, les élections des représentants ont maintenant lieu uniquement par correspondance.

(cf : arrêté du 19 août 2019 qui modifie l'arrêté du 13 mai 1985 concernant les dispositions relatives au vote).

Ont été élus le vendredi 13 octobre 2023 : 6 titulaires et 5 suppléants.

- Mme MEREAU Lucie
- M. GODIN Maxime
- Mme GHISLAIN Pascaline
- Mme DIEU Perrine
- Mme REVERBERI Delphine
- Mme TEERLINCK Vinciane

- Mme DAUCHEZ Emilie
- Mme CARION Alexandra
- Mme HOOGE Céline
- M. GENEAU Philippe
- M. BERNIER Quentin

Nous souhaitons la bienvenue à la nouvelle équipe de parents.

- **Remerciements.**

Nous tenons à remercier l'association des parents d'élèves pour les différentes actions et manifestations qui seront mises en place cette année encore :

- La manifestation pour les enfants au moment des fêtes d'Halloween.
- L'opération « *Vide ta chambre* ».
- Les photos de Noël (09 et 10 novembre).
- Le marché de Noël (le 15 décembre).
- La kermesse de fin d'année (le 22 juin).

Nous tenons à remercier la municipalité pour sa réactivité face aux demandes de l'équipe enseignante (par exemple : la réparation des massicots, le nettoyage des abords de l'école, la réparation des chasse d'eau...)

- **Effectifs de rentrée.**

Notre école compte donc 6 classes et 127 élèves (46 maternelles et 81 élémentaires).

Voici en détail la répartition : (par niveau et par classe)

Maternelle : 46				Elémentaire : 81				
TPS (nés 21)	PS (nés 20)	MS (nés 19)	GS (nés 18)	CP (nés 17)	CE1 (nés 16)	CE2 (nés 15)	CM1 (nés 14)	CM2 (nés 13)
4	10	14	18	14	16	22	14	15

1 ^{ère} classe			2 ^{ème} classe		3 ^{ème} classe		4 ^{ème} classe	5 ^{ème} classe	6 ^{ème} classe	
TPS	PS	MS	MS	GS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
4	10	6	8	10	8	14	16	22	14	15
20			18		22		16	22	29	

Le nombre d'enfants de Sommaing : 25

La préparation de la rentrée de septembre 2024 est en cours. Des parents ont déjà pris contact avec l'école et par rapport aux listes des naissances, procurées par les municipalités de Vendegies et Sommaing, nous devrions pouvoir compter sur un effectif toujours stable.

- **Règlement intérieur de l'école.**

Le règlement intérieur de l'école est reconduit.

- **Piscine.**

Les élèves de CE1 et CE2 fréquentent la piscine de Solesmes tout au long du premier trimestre : les mardis matins, du 11 septembre au 8 décembre 2023.

Les élèves de CP et CM prendront ensuite le relais pour le deuxième trimestre : les mardis après-midi, du 11 décembre 2023 au 29 mars 2024.

Les enfants bénéficieront donc d'un cycle de 11 ou 12 séances d'enseignement de la natation.

Merci aux parents qui accompagnent pour aider à l'encadrement (transport, vestiaires).
Merci également à la CCPS, qui finance les entrées et les transports.

- **Bilan financier.**

Bilan financier de la caisse de l'école, affiliée à l'OCCE (Office Central de la Coopération à l'École). L'OCCE est un organisme central de gestion et de contrôle des coopératives scolaires, auquel chaque école est tenue d'adresser un bilan financier annuel (coût annuel, pour 2023-2024, de cette adhésion pour l'école : 267,15 €).

- Solde au 01/09/2022 : 2 967,68 €
- Solde au 01/09/2023 : 1 858,50 €

Les rentrées au niveau de la coopérative d'école et des coopératives des classes sont : le bénéfice de la vente des photos des classes et la participation volontaire des familles.

Les principales dépenses concernent :

l'affiliation à l'OCCE, la représentation théâtrale, les abonnements pédagogiques Bayard presse, l'abonnement pour un logiciel d'évaluations, le règlement des photos, les sorties scolaires à Raismes (Maison de la forêt) et à Albert (Musée de la Première Guerre mondiale), le déplacement en autocars à Solesmes pour le concours « Calcul@tice », l'achat de papier pour le photocopieur, d'un logiciel éducatif d'EMC pour les cycles 2 et 3, de matériel pour la fabrication des objets de Noël pour l'APE, de rallyes lecture, de jeux sportifs pour les APQ, de jeux pédagogiques et d'albums de jeunesse pour l'équipement des classes, des médailles des récompenses pour la rencontre athlétique de juin dernier...

- **Sécurité / PPMS.**

➤ Petit rappel concernant les mesures de sécurité.

Face aux différentes menaces qui peuvent peser sur les établissements et en accord avec les mesures exigées par le plan Vigipirate, il est demandé à tous les membres de la communauté éducative de faire preuve d'une grande vigilance et de signaler aux enseignants, ainsi qu'à la municipalité, tout comportement ou objet suspect.

De plus, il est demandé d'éviter les attroupements et les stationnements anarchiques aux abords de l'école.

Il est également demandé de veiller au respect des horaires pour l'arrivée à l'école. Toujours dans un souci de sécurité, les grilles doivent être fermées à l'heure.

En cette période de troubles, le Gouvernement a décidé de rehausser la posture Vigipirate au niveau le plus élevé « Urgence attentat » sur tout le territoire.

Ce plan Vigipirate « Urgence attentat » se traduit par une plus forte sécurisation des écoles et des établissements scolaires :

- Renforcement de la surveillance et contrôle des rassemblements aux abords des établissements ;
- Renforcement de la surveillance aux abords des établissements ;
- Renforcement du contrôle d'accès des personnes et des véhicules ;
- Il est demandé à chacun de signaler tout comportement ou objet suspect, y compris aux abords des établissements.

Un exercice d'évacuation-incendie a été organisé le jeudi 28 septembre dernier. Un exercice de mise en sûreté « Alerte-Attentat » a eu lieu le jeudi 05 octobre et un exercice d'évacuation face aux « Risques Majeurs » a eu lieu le jeudi 12 octobre.

Les PPMS (attentat et risques majeurs), mis à jour pour cette année, ont été transmis à la municipalité et aux forces de gendarmerie.

Par ailleurs, l'équipe enseignante tient à remercier la Municipalité qui a fait vérifier l'ensemble des extincteurs de l'école.

- **Programme pHARe.**

En liaison avec le plan de lutte et de prévention contre le harcèlement, l'équipe pédagogique de l'école s'est engagée, depuis l'an passé, dans le programme national pHARe. Un protocole de traitement de ces situations a été élaboré et différentes actions ont déjà été mises en place pour la lutte contre le harcèlement.

Cette année, outre les heures d'enseignement en EMC sur ce sujet, plusieurs actions qui toucheront l'ensemble des élèves de l'école, sont déjà programmées :

- La « marche de l'amitié » dans le cadre de la participation à la journée nationale.
- La réalisation d'une affiche « NON au harcèlement ».
- L'installation d'une « colombe du bien vivre ensemble ».
- L'installation des « Bancs de l'amitié » dans les cours de récréation.
- La participation au concours national.
- La réalisation d'une planche de Bande Dessinée.

L'équipe pédagogique tient à rappeler que le harcèlement se définit comme une violence répétée qui peut être verbale, physique ou psychologique. Cette violence peut se retrouver au sein de l'école, mais aussi en dehors. Elle peut être le fait d'un ou de plusieurs élèves à l'encontre d'une victime qui ne peut se défendre.

On peut considérer qu'il y a harcèlement quand :

- un rapport de force et de domination s'installe entre un ou plusieurs élèves et une ou plusieurs victimes ;
- il y a répétition des différentes formes d'agressions sur une période, plus ou moins longue. Il n'y a pas forcément de régularités, des périodes de rémissions peuvent entrecouper les périodes d'agressions.

Le harcèlement peut se manifester dans tous les lieux et à différents moments (école, périscolaire, maison, trajet...) Ceci nécessite une communication rapide et efficace entre les différents membres de la communauté éducative.

Nous tenons également à mettre en garde les parents au sujet de l'utilisation d'Internet et des réseaux sociaux. Ces derniers pourraient aisément devenir le vecteur de situations de harcèlement.

- **Evaluations nationales.**

Le ministère de l'Education nationale a mis en place, comme depuis plusieurs années maintenant, une série d'évaluations standardisées pour les élèves de CP et de CE1 dans les domaines du français et des mathématiques.

Cette année, le ministère a ajouté les évaluations CM1, en français et en mathématiques. Ces évaluations sont mises en place en septembre et en janvier pour les CP et en septembre pour les CE1 et les CM1.

Ces « évaluations repères » sont mises en place :

- Pour les professeurs :

Affiner la connaissance des acquis de chacun pour accompagner au mieux les apprentissages de tous avec l'équipe pédagogique.

- Pour l'école :

Situer le niveau des élèves scolarisés en CP, CE1 et CM1 pour renforcer la maîtrise des fondamentaux (lire, écrire, compter, respecter autrui).

- Pour les parents :

Identifier les apprentissages à renforcer pour favoriser la réussite de leur enfant à l'école.

- Pour l'élève :

Comprendre ses acquis et ses besoins pour s'engager pleinement dans les apprentissages.

- **Cérémonie du 11 novembre.**

Comme tous les ans, les élèves de l'école seront invités à participer massivement à ce moment de commémoration. Un travail préparatoire est effectué en classe en ce moment.

- **Sorties et manifestations.**

Une sortie pédagogique qui concernait la plupart des élèves de l'école (de la MS au CM2) était envisagée dès ce début d'année. Il s'agissait d'une sortie sur le site « Sparkoh » (anciennement « Le Pass ») en Belgique. Cependant, au vu des événements de début octobre, des directives concernant la sécurité pour les déplacements à l'étranger et de l'incertitude quant à détention des cartes d'identité pour tous les élèves, ce projet est pour l'instant écarté. L'équipe enseignante ne manquera pas d'informer les parents, l'APE et la Mairie dès que d'autres sorties auront été planifiées et budgétisées.

Nous tenons à rappeler que les sorties scolaires s'établissent dans un cadre pédagogique, en fonction d'un projet de classe ou du projet d'école. De plus, toute manifestation ou sortie dépend bien évidemment des financements possibles.

Nous tenons à ce titre, à remercier une fois encore, l'Association des Parents et la Municipalité qui répondent favorablement à chacune de nos demandes de financement.

Les élèves du CP au CM2 vont bénéficier prochainement d'une intervention en partenariat avec la CCPS sur la gestion et le tri des déchets domestiques.

Les élèves des classes maternelles devraient pouvoir profiter cette année encore de leur traditionnelle représentation théâtrale, orchestrée par M. Hien.

Les élèves ont déjà bénéficié à plusieurs reprises d'une telle représentation et à chaque fois, la qualité était au rendez-vous...

La participation de l'ensemble des élèves au « Parcours du Cœur » est envisagée pour cette année. Une grande marche sera organisée fin avril ou début mai 2024 (si les conditions le permettent).

Dans le cadre des jeux olympiques « Paris 2024 », l'école Yvon Bourrel souhaite mettre en place une rencontre athlétique dans le courant du mois de juin prochain.

Ce projet a d'ailleurs été initié en fin d'année dernière par Messieurs Coget et Duwez. Le résultat était très satisfaisant et encourageant !

Dans le cadre du dispositif national « établissement en démarche de développement durable », une nouvelle campagne de labellisation est lancée cette année. L'école de Vendegies souhaite s'inscrire pleinement dans ce dispositif et un dossier de labellisation est en cours d'élaboration par l'équipe pédagogique. Plusieurs actions sont d'ailleurs déjà programmées en EDD et dans le cadre du projet d'école.

- **Occupation des locaux scolaires durant les congés.**

L'équipe enseignante demande à la Municipalité de Vendegies, l'autorisation d'utiliser une partie des locaux scolaires (à priori une salle de classe et les sanitaires) durant les périodes de vacances, afin de pouvoir organiser la mise en place d'un Stage de Réussite.

Les dates ne sont pas arrêtées définitivement pour l'instant, mais il s'agira probablement d'une semaine lors des vacances de printemps 2024 et une semaine fin août 2024.

Il s'agira d'un stage de 24 heures réparties sur deux semaines (2 x 12 heures).

Les parents des élèves proposés seront contactés individuellement, afin de recueillir leur acceptation.

L'ensemble du Conseil d'école se positionne favorablement pour cette demande.

- **Dates des conseils d'école.**

A moins d'une modification nécessaire, les dates des deux autres conseils d'école sont arrêtées : jeudi 8 février 2024 et jeudi 13 juin 2024.

- **Questions diverses par les Représentants des Parents d'Elèves.**

Questions pour l'équipe enseignante :

- **Remerciements** : Les représentants des parents d'élèves remercient l'équipe enseignante pour leur aide et leur réactivité à diffuser notre message de présentation à l'ensemble des parents.

- **Bilan de la coopérative école de l'année passée.**

- Pourrait-on avoir un récapitulatif des dépenses effectuées ?
- Y a-t-il des dépenses prévues pour cette année, notamment pour financer une sortie pédagogique pour tous les élèves ? du matériel pédagogique ?
- Une classe verte ou une classe de neige serait-elle envisageable pour les CM2 ?

Réponse déjà apportée ci-avant.

Précision : il n'y a pas de classe verte ou classe de neige prévue pour les CM2.

- **Représentation(s) chorale.**

• Lorsque les conditions le permettront, y aura-t-il une nouvelle représentation chorale pour les maternelles ? élémentaires ?

• Y aura-t-il des sessions hors temps scolaire dans l'année ?

Bien évidemment, si les conditions le permettent, les élèves pourront se produire devant les parents, comme les années précédentes. Par exemple lors du marché de Noël ou de la kermesse, organisés par L'association des parents d'élèves.

Je tiens d'ailleurs à remercier et féliciter les élèves de maternelle et CP, ainsi que leurs enseignants, pour la petite représentation mise en place avant les vacances de la Toussaint.

- Y aura-t-il des **événements sportifs** (toujours si les conditions le permettent, bien entendu), type cross, parcours du cœur ?

Réponse déjà apportée ci-avant.

Questions pour l'équipe municipale :

- **Remerciements** : Les parents remercient la mairie et les personnels pour le goûter et les activités d'Halloween en garderie le jeudi 19 octobre.

- Sécurité aux entrées/sorties de l'école.

- Côté rue basse, la sortie des élèves à 16h30 coïncide avec la venue du véhicule des employés de mairie. Les parents trouvent cela plutôt contraignant et assez dangereux. Pourrait-on trouver un arrangement pour que les employés de mairie viennent garer leur véhicule juste avant/après l'ouverture de la grille ?

Le danger est extrêmement réduit, pour ne pas dire inexistant, car les employés communaux font preuve d'une très grande prudence. Néanmoins, puisque cette situation préoccupe certains parents, le véhicule sera désormais garé à 16h15. Ainsi, il n'y aura plus coïncidence entre les manœuvres du véhicule communal et la sortie des élèves.

- Pourrait-on poster un agent municipal à chaque entrée et sortie des élèves au niveau des passages piétons ?

Cela ne se fera pas pour plusieurs raisons. La 1^{ère} est que la circulation est très réduite sur ces 2 voies et n'a rien à voir avec celle de la D 958 pour laquelle un encadrement particulier s'imposait en effet.

La 2^{ème} raison, c'est que les parents accompagnent leurs enfants à l'entrée ou à la sortie des classes. La traversée de ces rues se fait donc sous leur surveillance et leur responsabilité. Par conséquent, la commune n'a pas à intervenir.

Enfin, s'il fallait encore une raison, c'est que cette assistance à la traversée est extrêmement chronophage. Cela ferait perdre beaucoup trop de temps aux employés, au détriment de tout ce qu'ils ont à faire sur la commune.

- Pourrait-on mieux annoncer la présence de l'école ? (panneaux type « Attention école ») Rue de Sommaing, l'école est déjà signalée par un panneau qui régleme les horaires de stationnement en raison de la sortie des classes.

Pour ce qui est de la rue Basse, un crayon sur la D 958 signale la présence de l'école. Il y en avait un également en venant de Valenciennes, mais un autobus l'a endommagé il y a une huitaine d'années et il n'a jamais été remplacé.

Eventuellement, on pourra inscrire l'achat d'un panneau au prochain budget.

- Matériel.

- Y a-t-il eu une enveloppe exceptionnelle allouée à la nouvelle classe pour l'équiper en jeux et matériel pédagogique ?

Je suppose qu'il s'agit de la classe 2 (l'ouverture de classe de l'an passé). Aucune demande particulière n'a été faite et d'après ce que je sais, l'enseignant dispose de tout ce dont il a besoin.

M. Servoin précise que les commandes pour les nouveaux enseignants ont bien été passées en début d'année et que le matériel a bien été livré. Il ajoute que le matériel « de récupération » (livres, ramettes de papier par exemple) est toujours le bienvenu dans les écoles...

- Pourrait-on vérifier les piles de la sonnette ?

Les piles ont été changées à la rentrée et elles sont vérifiées régulièrement. La sonnette fonctionne donc parfaitement.

- Pourrait-on déplacer la sonnette au niveau de la grille, côté rue basse ?

Cela paraît difficile car c'est une sonnette sans fil et si on la déplace au niveau de la grille, il y aura une trop grande portée. Si la grille est fermée, il faut aller sonner rue de Sommaing, comme cela se pratique actuellement.

- Quand seront installées les protections pour les poteaux de la cour ?

Ce n'est pas à l'ordre du jour pour l'instant. L'artisan qui avait proposé d'installer gratuitement des protections ne pourra finalement pas le faire, il n'exerce plus sur le secteur. Aucun incident n'a été signalé et les poteaux ne semblent pas constituer un danger particulier.

- Quand est-ce que la fontaine à eau sera remise en fonction ? A quelle fréquence est-elle entretenue ?

La fontaine à eau est toujours en fonction, sauf pendant les vacances. Elle a été remise en fonction à la rentrée et fonctionne parfaitement. Elle est entretenue régulièrement par le technicien qui l'a installée. Le filtre est changé tous les 6 mois.

- Hausse des températures récurrentes : serait-il possible, à terme, en raison du réchauffement climatique et des fortes chaleurs récurrentes, d'investir dans des ventilateurs ? ou une autre technique pour réduire la chaleur dans les classes ?

Toutes les classes sont équipées de rideaux occultants qui réduisent l'entrée de chaleur extérieure. Les ventilateurs ne me paraissent pas la solution idéale. Ils auront surtout tendance à brasser l'air chaud. D'autre part, les élèves des 1^{ers} rangs risqueront de s'enrhumer, recevant de plein fouet le courant d'air, et ceux du fond ne sentiront absolument rien. Se pose aussi le problème du bruit.

De toute façon, on entre dans l'hiver, le problème ne se pose pas pour l'instant.

- Fonctionnement de la cantine.

- Savez-vous quand les réparations de la salle communale vont débiter ?

Dès que le conseil municipal aura donné son accord.

Jeudi, la commission travaux se réunit une nouvelle fois pour faire avancer le dossier.

Des parents ont comme retour de leur(s) enfant(s) (en élémentaire) que ces derniers ont peu de temps pour manger. Serait-il possible, à terme, d'utiliser la salle communale et le presbytère pour faire manger tout le monde en même temps sereinement ?

Cela sera très difficile, car il faudrait du personnel supplémentaire, notamment une cuisinière. Se pose aussi le problème du matériel qu'il faudrait doubler (tables, chaises, vaisselle, matériel de cuisine...)

- Suite aux réunions proposées par API et la CCPS pour limiter les déchets, des parents nous font un retour sur le fait que leur(s) enfant(s) ne mange(nt) pas toujours à leur faim. Y a-t-il eu un changement par rapport aux quantités ?

API a légèrement diminué les quantités, pour limiter le gaspillage, mais il y a encore des restes. Je suis très étonné d'apprendre que des enfants ne mangent pas à leur faim !

Le problème n'est peut-être pas au niveau des quantités mais peut-être au niveau des goûts des enfants.

- Les parents approuvent le fait que le personnel travaillant en cantine mange avec les enfants. Néanmoins, comment sont facturés ces repas ?

Le personnel travaillant en cantine mange ce qui reste après que les enfants ont été servis et qu'il leur en a été reproposé une seconde fois. Ce que mange le personnel n'est donc pas pris sur la nourriture des enfants et ne coûte rien aux parents. Je rappelle aussi que, surtout pour les maternelles, le personnel mange avec les enfants pour les inciter à manger.

- Règlement de la cantine : Le permis à points est-il toujours mis en place ? Comment fonctionne-t-il ?

Il n'y a plus de permis à points. Le personnel de cantine note les comportements déviants sur une fiche qui est ensuite transmise à la mairie.

- Comment se passe la surveillance des enfants lorsqu'ils ne sont pas dans la cantine ? Quelles sont leurs occupations pendant la pause méridienne ?

Ils sont surveillés par les mêmes personnes que celles qui s'occupent d'eux pendant le repas. Durant la pause méridienne, ils font du sport, des jeux, des animations, des coloriages, des activités adaptées à leur âge.

- Qualité de l'eau à la cantine.

- Qu'en est-il de la qualité de l'eau du robinet dans l'école et à la cantine ? Les parents sont étonnés que les enfants boivent de l'eau du robinet à la cantine.

La qualité de l'eau est régulièrement contrôlée par des organismes compétents, notamment l'ARS. L'eau du robinet est parfaitement potable et les résultats des analyses sont affichés à la mairie, à l'école et au presbytère.

- Serait-il envisageable d'installer, à terme, une fontaine à eau également en cantine ?

C'est envisageable.

- Serait-il possible, de temps en temps, d'informer les parents quant à la qualité de l'eau de la cantine, par exemple lors de la remise des factures ou sur le site internet de Vendegies, au même endroit que le menu de cantine ?

Réponse apportée ci-dessus à cette question... Les résultats des analyses sont affichés dès qu'ils nous parviennent, non seulement à l'école et à la cantine, mais aussi à la salle des sports et à la mairie. Les parents sont donc parfaitement informés.

- Nettoyage des locaux.

- Comment se déroule le nettoyage des toilettes pendant la journée ?

Il n'y a pas de nettoyage des toilettes pendant la journée. Elles sont nettoyées le soir. Le nettoyage pendant la journée n'est plus obligatoire depuis que nous ne sommes plus en période COVID.

- Serait-il possible de changer, à terme, de produits nettoyants pour les toilettes ?

Des parents parlent de boutons sur les fesses de leur(s) enfant(s) revenant de manière régulière.

Les produits nettoyants que nous utilisons sont achetés chez un professionnel de l'hygiène et sont utilisés dans la plupart des écoles du département.

Les causes de ces boutons peuvent être multiples et pas nécessairement imputables aux produits d'entretien.

- Piscine.

- La fermeture de la piscine des 9 et 10 octobre a été annoncée sur la page Facebook de la CCPS. La mairie, l'école et la société de bus n'ont pas été prévenus ?

La mairie n'a pas été prévenue. En revanche, l'école a été prévenue par la CCPS.

Clôture du Conseil d'Ecole par le verre de la convivialité.